Les millions d'HADOPI



Article rédigé par BFM, le 04 août 2020

87 000 euros touchés pour 82 millions d'euros dépensés... le brillant bilan de la lutte contre le piratage sur le net.

Créée il y a onze ans, l'institution est censée lutter contre le piratage en ligne. Avec des résultats pour le moins modestes.

Critiquée dès sa création, l'Hadopi se révèle être un gouffre financier. A l'occasion du rapport annuel de l'année 2019 publié fin juillet, la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet dresse un bilan de ce qu'elle a rapporté au contribuable français. "Depuis 2011, le montant total cumulé des amendes prononcées et portées à la connaissance de la Commission est de 87.000 euros, dont près du tiers pour la seule année 2019" vante ainsi l'institution, comme l'ont repéré nos confrères de Next INpact. Une somme largement engloutie par ses frais de fonctionnement.

Des recettes englouties en quatre jours

Comme le souligne Next INpact, l'Hadopi a coûté depuis ses débuts 82 millions d'euros à l'Etat français, ou plus précisément au ministère de la Culture. Ce fut 9 millions d'euros, rien que pour l'année 2019. Si nos confrères rappellent que cela équivaut à 942 euros dépensés par euro empoché grâce aux amendes infligées aux "pirates", on peut aussi estimer que ces 87.000 euros collectés ne représentent que quatre jours de fonctionnement de l'Hadopi.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

https://www.bfmtv.com/tech/piratage-en-dix-ans-l-hadopi-a-rapporte-87-000-euros-pour-un-budget-de-82-mil